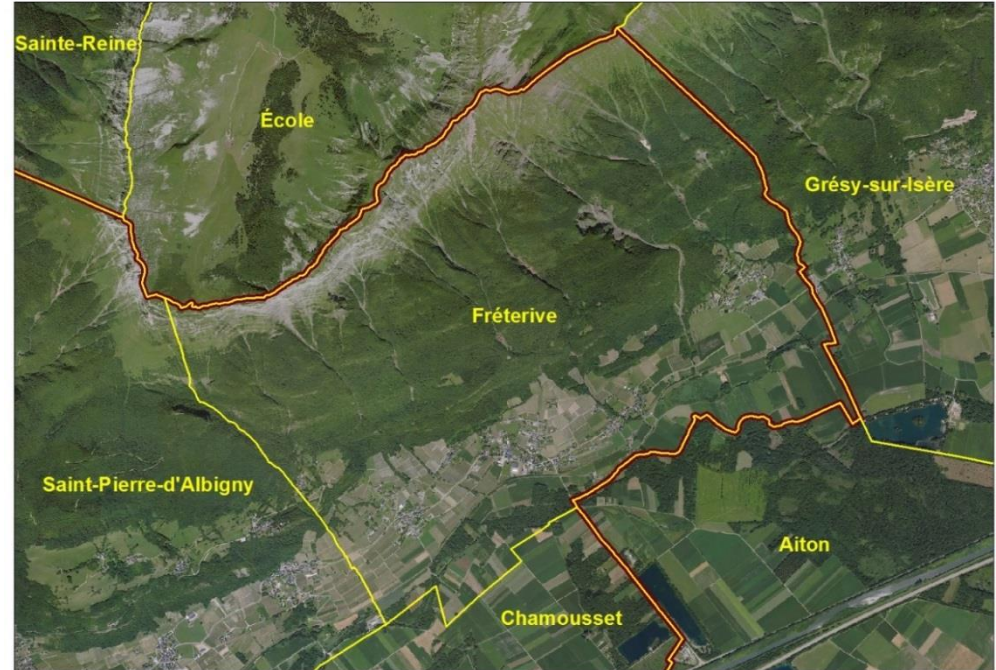
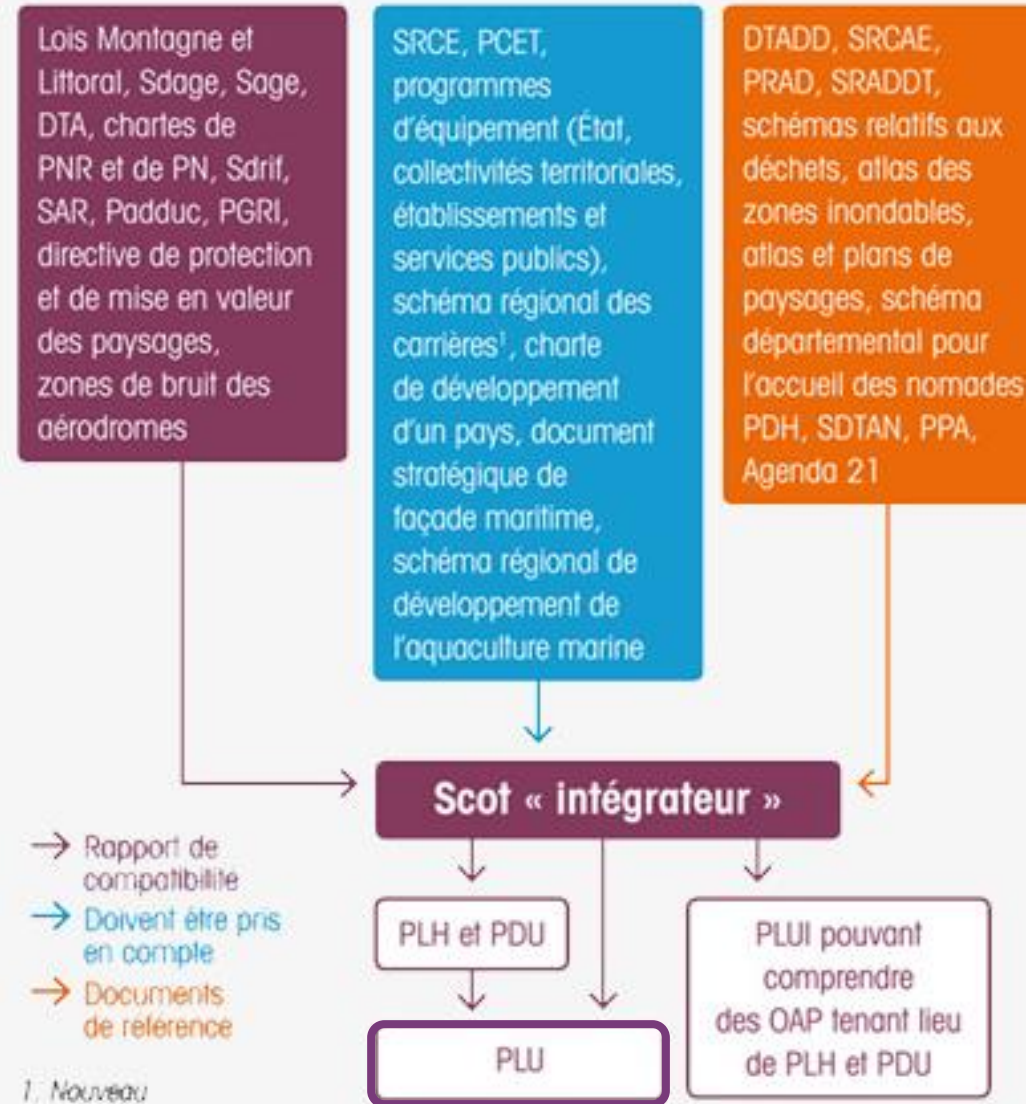


Evaluation des résultats du PLU



Le PLU est un document d'urbanisme qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.



Contenu du PLU

- **LE RAPPORT DE PRESENTATION** : explique les choix effectués, en s'appuyant sur un diagnostic territorial.
- **LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)** : Il définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune (habitat, transport et déplacement, paysage, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers....)
Il est la « clef de voute » du dossier de PLU ;
- **LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)**: dans le respect du PADD, exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire.
- **UN PLAN DE ZONAGE** : délimite les zones :
 - Zone U = urbaine
 - Zone AU = à urbaniser
 - Zone A = Agricole
 - Zone N = naturelle
- **UN REGLEMENT** : fixe les règles générales d'urbanisation.
- **DES ANNEXES** : servitudes d'utilité publique, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement, ZAC, etc...

Le règlement et les documents graphiques sont opposables à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux ou constructions.

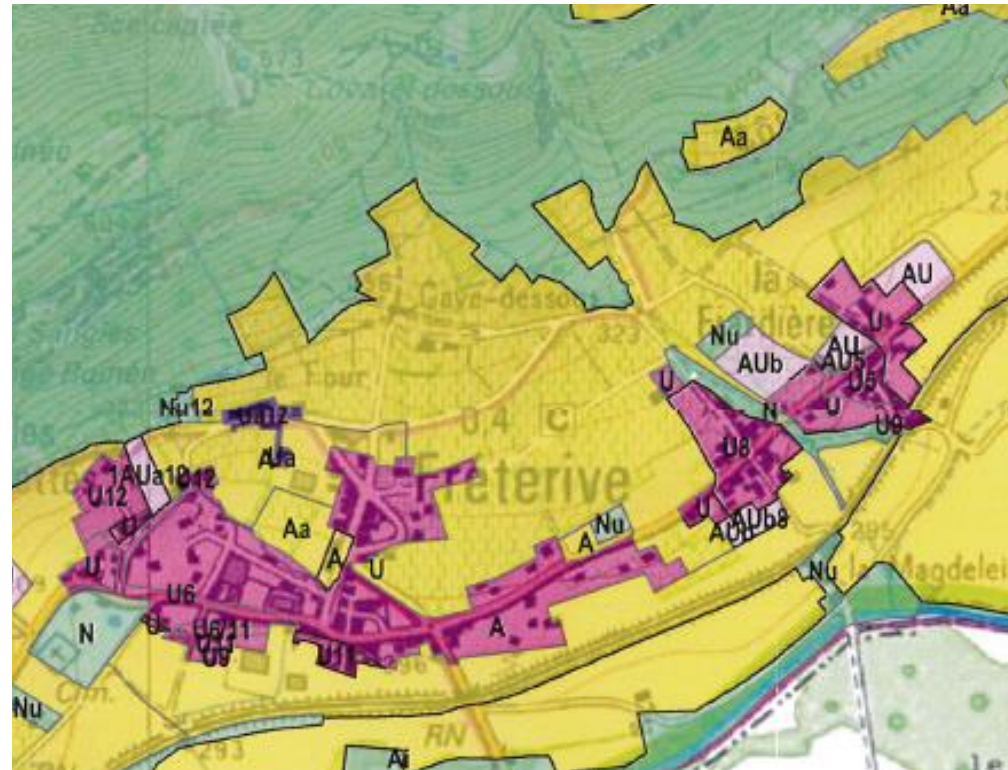


Evaluation des résultats du PLU

- Contexte -

PLU de Fréterive : historique des procédures

- Un PLU approuvé le 21/07/2007 par le Conseil Municipal
- Des modifications mineures pour « faire vivre » ce PLU, sans modification du périmètre des zones U et AU :
 - 02 procédures de modification simplifiée (2009 et 2010).
 - 03 procédures de modification (2010, 2011 et 2014).



Extrait du plan de zonage du PLU en vigueur

Pourquoi une évaluation ?

- **Souhait des élus de Fréterive de faire un bilan du PLU, en concertation avec les habitants**
- **Un travail imposé par la ALUR (2014) :**
 - Une analyse des résultats du PLU au plus tard 09 ans après son approbation
 - Cette analyse donne lieu à une délibération sur l'opportunité de réviser ou non le PLU





Evaluation des résultats du PLU

- Evaluation des résultats du PLU sur la base des grands objectifs définis dans le « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD) du PLU -

Rappel des grands objectifs définis dans le PADD de Fréterive

Volonté de poursuivre la croissance démographique dans des limites raisonnables

Pérenniser l'activité agricole et viticole.

Préserver les richesses environnementales de la commune.

Sauvegarder et valoriser le paysage de la commune.
Valoriser le patrimoine bâti et de caractère.

Structurer l'urbanisation : densifier les noyaux urbains existants, stopper le mitage le long de la RD, organiser les extensions de l'urbanisation.

Favoriser l'implantation d'équipements au chef-lieu.

Agir en faveur de la réhabilitation et élargir le parc de logement.

Le Chef-lieu, La Fiardière et le Villard :

- secteurs où la traversée de village par la RD 201 est à sécuriser et à aménager ;
- stationnement à prévoir dans secteurs denses.

Conforter la fonction touristique de la commune.

Important

Pour chaque objectif du PLU, on trouvera ci-après deux affiches :

- La première affiche expose :
 - des éléments du contexte au moment de l'approbation du PLU (2007) ;
 - une synthèse des réponses apportées par les habitants lors de la réunion publique du 28/06/2016 aux questions : « *quelle est votre constat en 2016 ? L'objectif du PLU vous paraît-il atteint ? Dépassé ?* » .
- La seconde affiche expose :
 - les résultats observés en 2016 au regard de l'objectif initial ;
 - l'analyse / les observations et interrogations des élus de Fréterive concernant ces résultats.

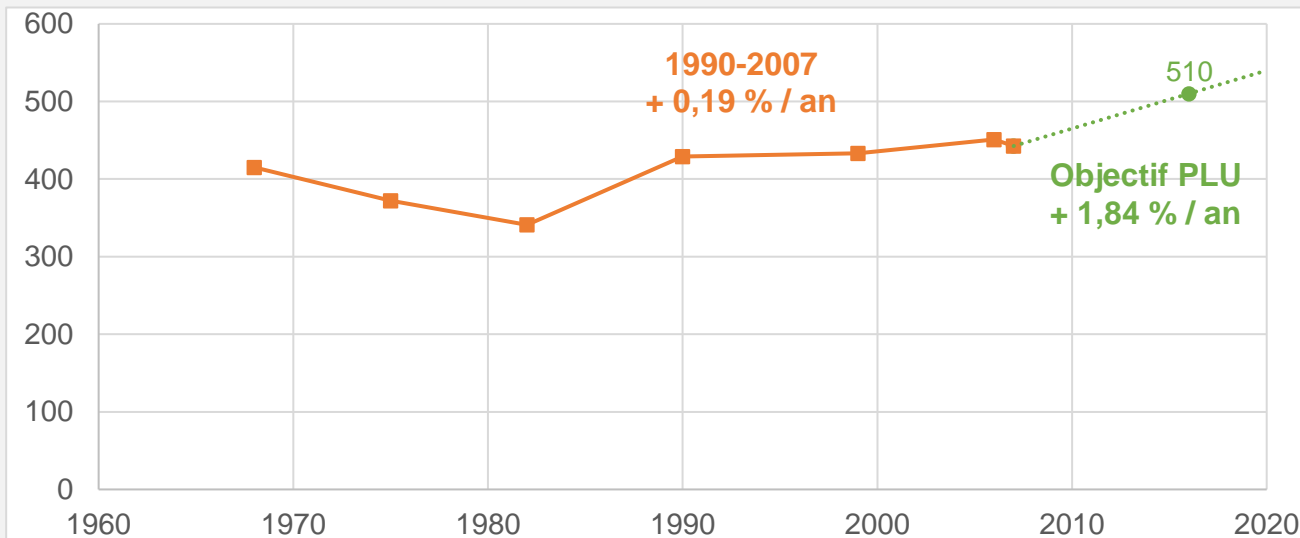
Objectif 1 : affiche 1

Objectif du PADD

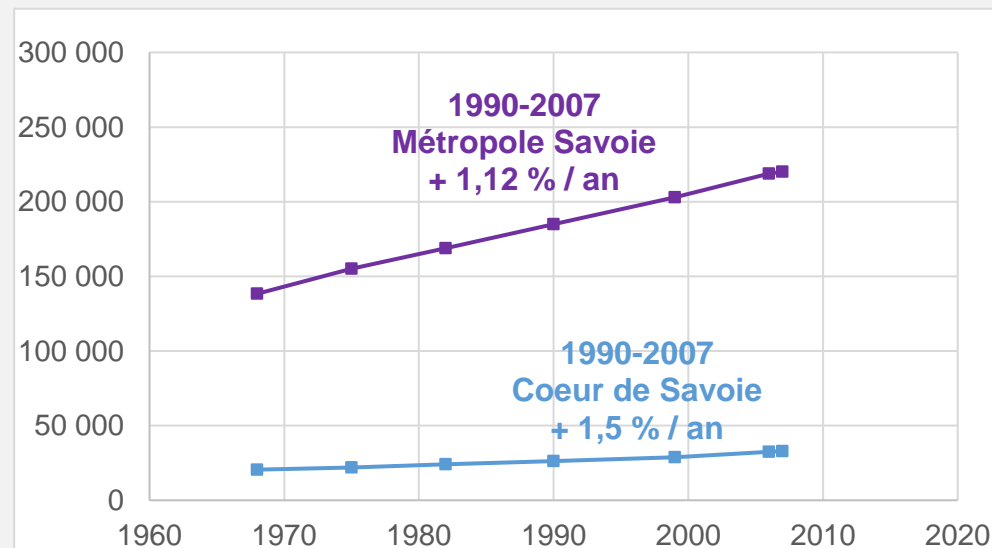
Volonté de poursuivre la croissance démographique dans des limites raisonnables : 60 à 70 habitants supplémentaires entre 2006 et 2016, soit 510 habitants en 2016.

Quelques éléments de contexte...

Evolution démographique à Fréterive au cours des dernières années et objectif du PLU approuvé en 2007



Evolution démographique des territoires de Métropole Savoie et Cœur de Savoie au cours des dernières années



PAROLES AUX HABITANTS (28/06/2016)...
Quel est votre constat en 2016 ?
L'objectif du PLU vous paraît-il atteint ? Dépassé ?

- L'objectif du PLU semble atteint en matière de croissance démographique.
- Croissance de la population surtout liée aux logements produits dans le parc existant.
- Terrains constructibles semblent avoir peu été utilisés.

Objectif 1 : affiche 2

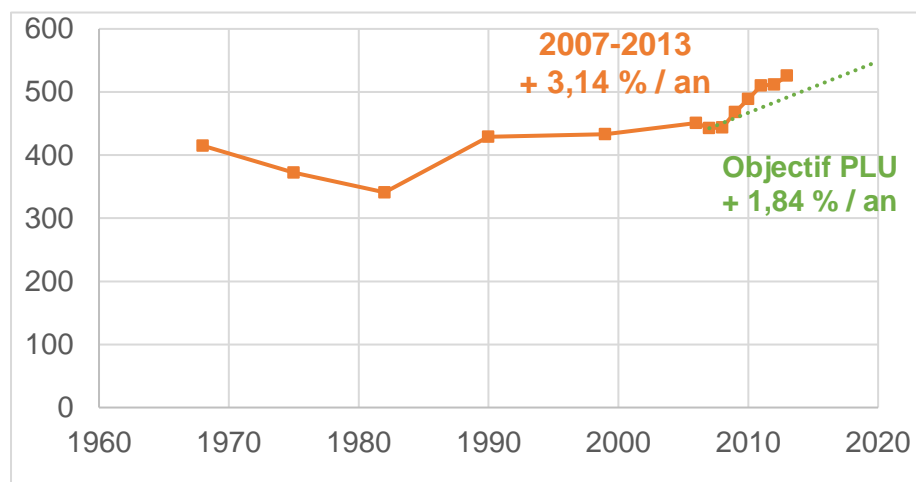
Objectif du PADD

Volonté de poursuivre la croissance démographique dans des limites raisonnables : 60 à 70 habitants supplémentaires entre 2006 et 2016, soit 510 habitants en 2016.

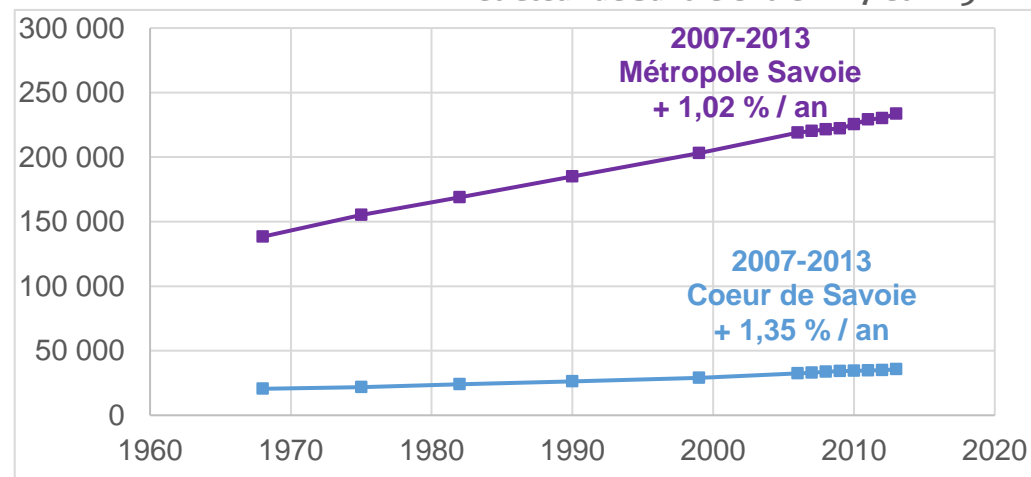
Résultats

- 526 habitants en 2013 (population légale INSEE 2016) = + 86 habitants sur la période 2007 /2013.
- Dernier recensement 2016 résultat provisoire : 582 habitants soit sur 10 ans 142 habitants, augmentation de + 32%, double de ce qui était prévu.

Evolution démographique à Fréterive entre 2007 et 2013



Evolution démographique sur le territoire de Métropole Savoie et Cœur de Savoie entre 2007 et 2013



Analyse – Observations – Interrogations

Elus de Fréterive

Une croissance démographique supérieure à l'objectif du PLU mais qui assure le dynamisme de la commune et diversifie sa population.

Raison principale de cette forte croissance : de très nombreuses réhabilitations de bâtiments existants.

Une dynamique qui rend les équipements publics à saturation de leur capacité. Ce qui soulève une interrogation sur l'évolution démographique de demain ...

Objectif 2 : affiche 1

Objectif du PADD

Pérenniser l'activité agricole et viticole

Quelques éléments de contexte...

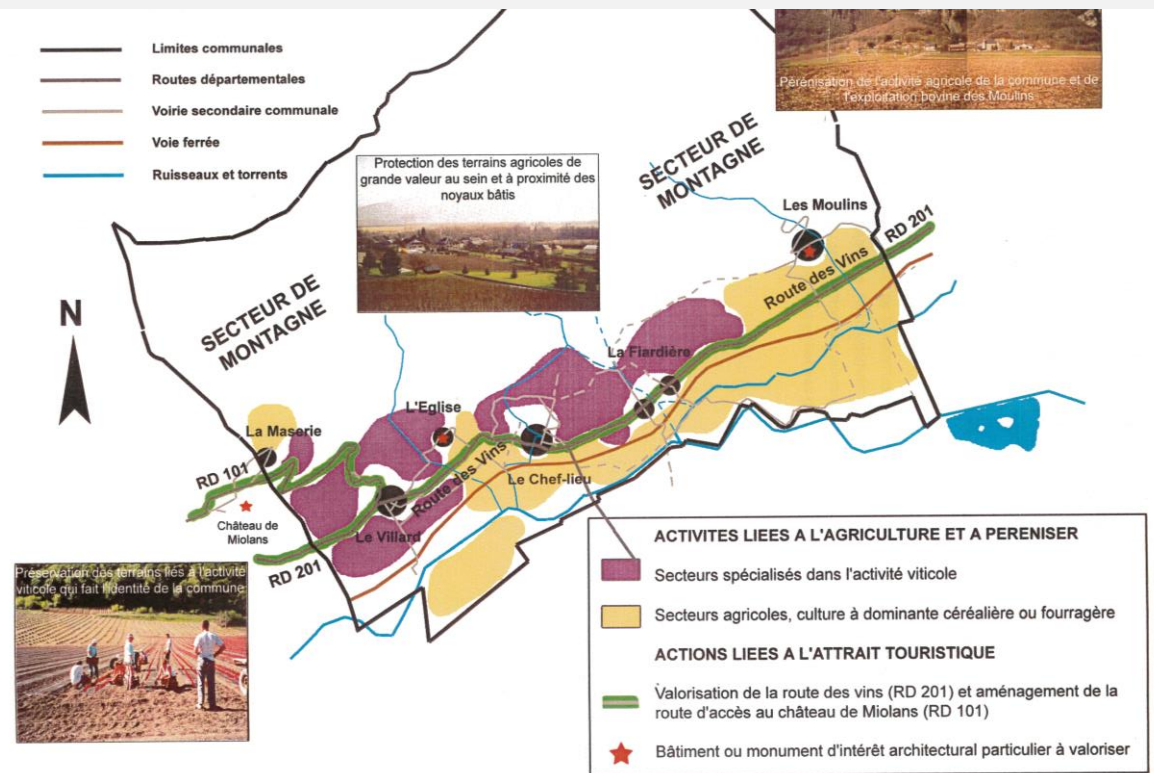
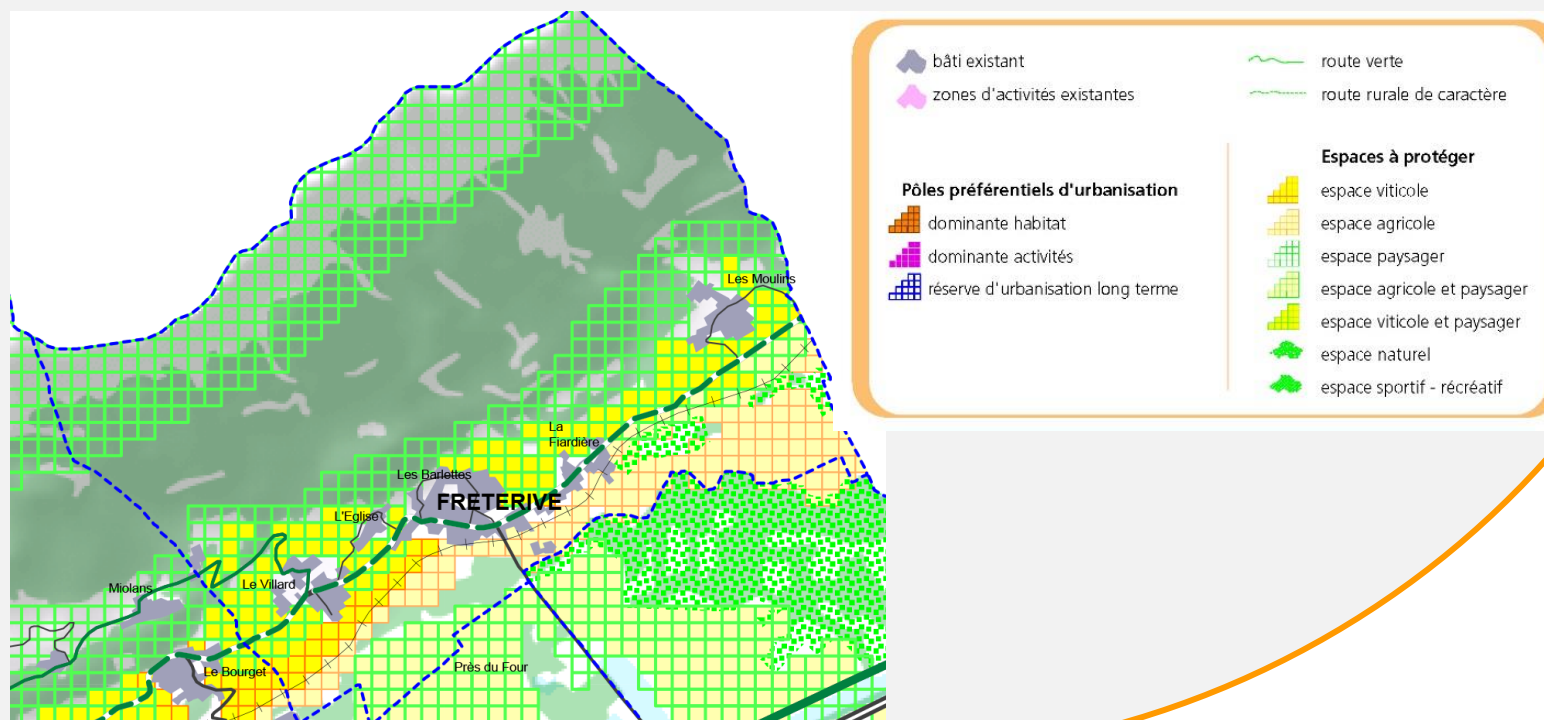


Schéma n°2 du PADD
« principe de pérennisation et d'accompagnement des activités économiques ».

Enjeux de protection des espaces agricoles/viticoles identifiés dans le SCoT Métropole Savoie



PAROLES AUX HABITANTS (28/06/2016)... Quel est votre constat en 2016 ? L'objectif du PLU vous paraît-il atteint ? Dépassé ?

- Au global, le zonage agricole et viticole du PLU a permis de pérenniser l'activité.
- On constate à la marge un « grignotage » ponctuel des terres viticoles par du bâti nouveau. Ce grignotage se fait au détriment des vignes car ce sont elles qui jouxtent les hameaux.
- Le nombre d'agriculteurs semble avoir diminué. Peu d'exploitant extérieur à Fréterive.
- Des conflits générés par l'activité viticole sont constatés au droit des habitations. Ce point semble avoir été peu anticipé dans le PLU en cours. A travailler ?
- Secteur du Moulin n'est pas identifié comme présentant un intérêt viticole dans le PLU actuel.
- La surface utilisée par les agriculteurs-viticulteurs de la commune doublerait si l'on ajoutait leurs surfaces exploitées à l'extérieur de Fréterive.

Objectif 2 : affiche 2

Objectif du PADD

Pérenniser l'activité agricole et viticole

Résultat

- Les espaces agricoles et viticoles identifiés dans le PLU ont bien été protégés.
- La surface de l'espace agricole de la commune a globalement augmenté entre 2006 et 2015 (d'environ 1.25 ha), ceci même si l'urbanisation a consommé environ 3.10 ha de cet espace. (Source : analyse de l'occupation du sol par Métropole Savoie.)
 - Ceci s'explique principalement par un gain d'espace agricole sur l'espace forestier.



- La "surface agricole **utilisée**" a augmenté (donnée DDT 73- Pacage de 2007 à 2014) : 190 ha en 2014 contre 165 ha en 2007.
- Nombre d'emplois : 133 en 2012, dont 55 salariés agricoles dans 31 exploitations déclarées.
- Les terrains en vigne AOC ont trouvé preneur lors de cessation d'activité.
- Quelques bâtiments agricoles ont changé de destination.

Analyse – Observations – Interrogations

Elus de Fréterive

Un maintien et une pérennisation de l'activité agricole, viticole et pépinière.

Une tendance à poursuivre pour maintenir cette activité économique et maintenir le caractère de Fréterive.

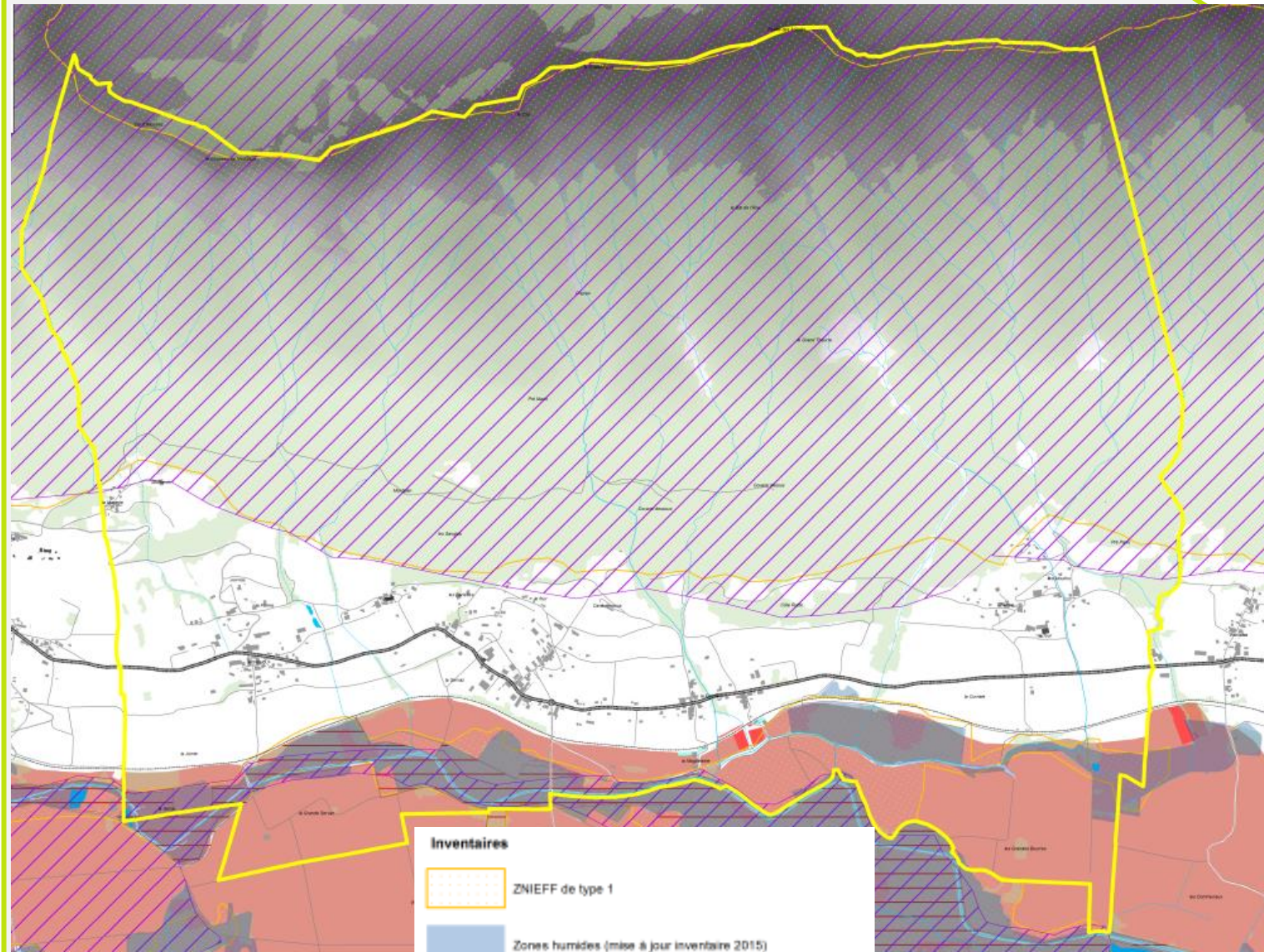
Objectif 3 : affiche 1

Objectif du PADD

Préserver les richesses environnementales de la commune et limiter / prévenir les risques.

Quelques éléments de contexte...

Le patrimoine naturel et les risques naturels de Fréterive



PAROLES AUX HABITANTS (28/06/2016)...
Quel est votre constat en 2016 ?
L'objectif du PLU vous paraît-il atteint ? Dépassé ?

- Nécessité d'entretenir les ruisseaux des Moulins.
- Une nécessaire remise à jour du PPRI ?
- Raccordement à l'assainissement collectif effectué pour partie, mais des travaux restent à réaliser sur certains hameaux.
- Eau potable : renforcer la prise en compte de la source et éviter le chlore excessif.
- Site de La Bialle : chemin peu entretenu ; à améliorer.

Objectif 3 : affiche 2

Objectif du PADD

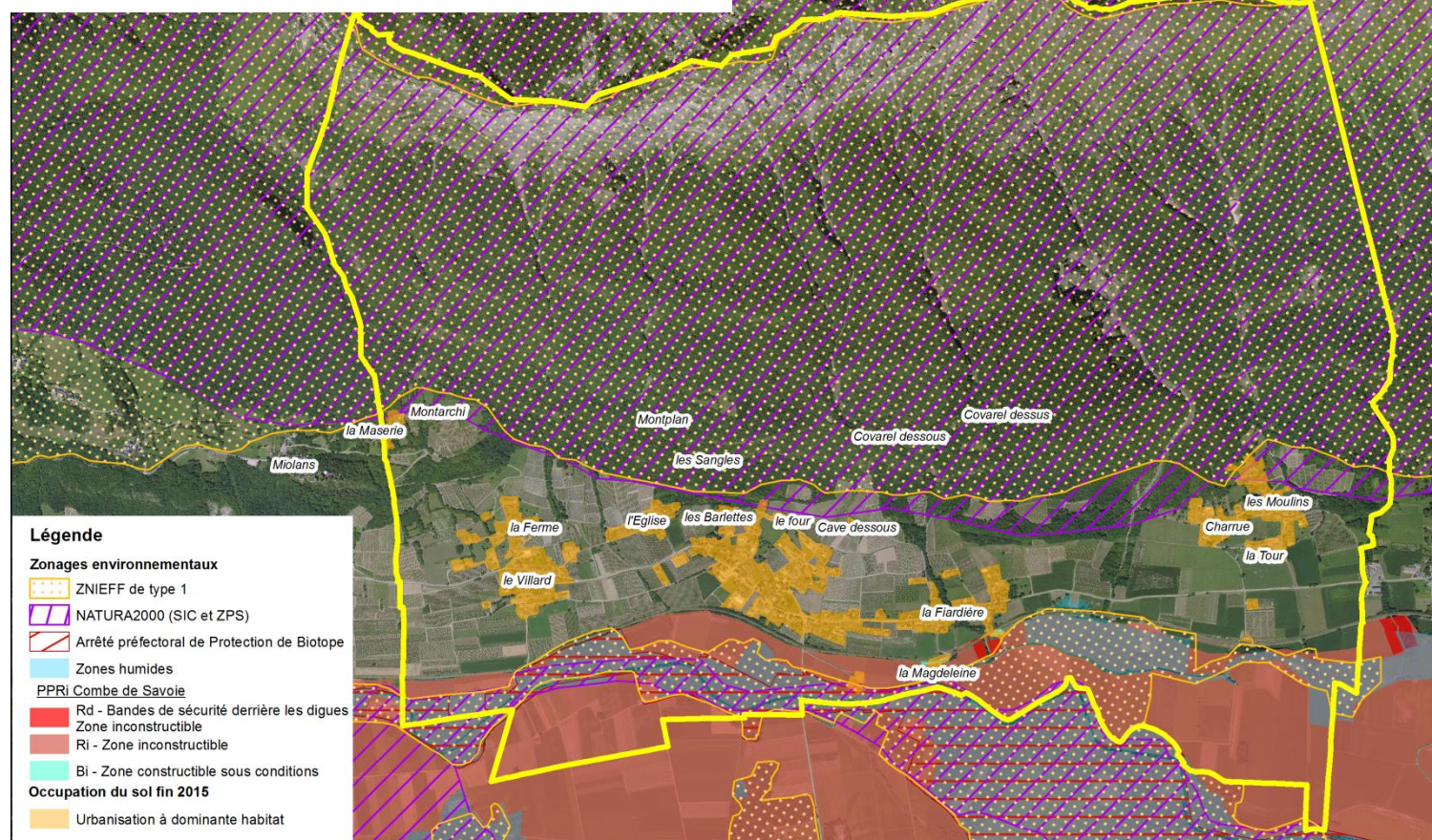
Préserver les richesses environnementales de la commune et limiter / prévenir les risques.

Résultats

- Les sites Natura 2000 ont été préservés de tout aménagement.
- Des cours d'eau et marais font l'objet d'un entretien par le Syndicat de la Bialle.
- Risques : des opérations d'entretien des cours d'eau descendant de l'Arcluzaz réalisées (ruisseau de la Gorge ruisseau de Cayan).
- Les espaces forestiers se sont maintenus.



Zonages environnementaux et espaces urbains à dominante d'habitat (2015)



Analyse – Observations – Interrogations

Elus de Fréterive

Des sites naturels bien protégés et entretenus.

Risques : Satisfaction des travaux réalisés sur les ouvrages de protection. Des études en cours pour compléter les protections sur les ruisseaux de la Gorge et sur le ruisseau de la Colonne.

Forêts communales : des difficultés rencontrées dans le mode de gestion ; un rapprochement avec l'ONF est souhaitable.

Objectif 4 : affiche 1

Objectif du PADD

Sauvegarder et valoriser le paysage de la commune : maintien des espaces agricoles, coupures verte, fenêtres et ouverture à préserver. Valoriser le patrimoine bâti et de caractère.

Quelques éléments de contexte...

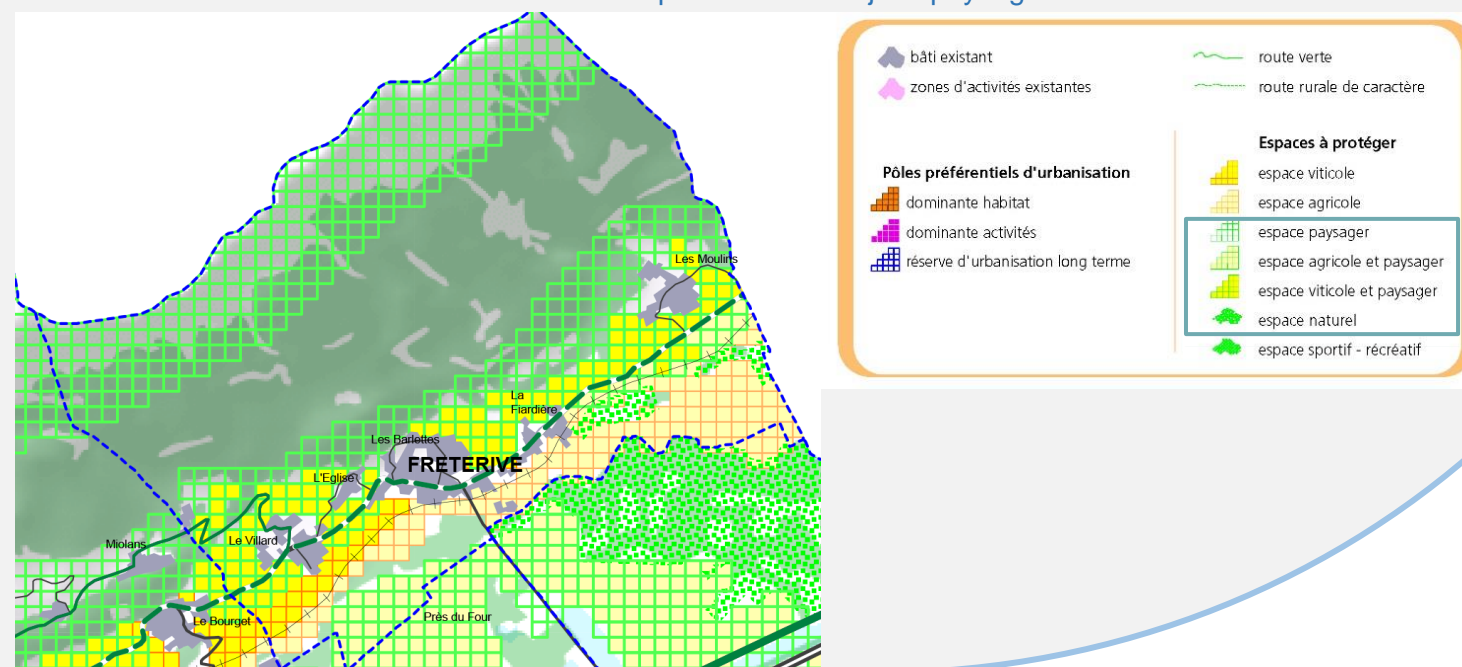


Schéma n°2 du PADD
« principe de préservation des paysages et des milieux naturels ».

PAROLES AUX HABITANTS (28/06/2016)...
Quel est votre constat en 2016 ?
L'objectif du PLU vous paraît-il atteint ? Dépassé ?

- Les espaces agricoles se sont maintenus ; souhait de conserver de vastes espaces agricoles sans mitage par des bâtiments.
- Des coupures vertes, fenêtres paysagères ont été préservées. Poursuivre dans cette voie.
- Patrimoine bâti : les rénovations effectuées sont dans l'ensemble respectueuses du patrimoine communal.
- Inquiétude vis-à-vis du grand nombre de terrains à bâtir à la Fiarrière. Comment veiller à leur bonne intégration au sein du hameau ?

SCoT Métropole Savoie : enjeux paysagés



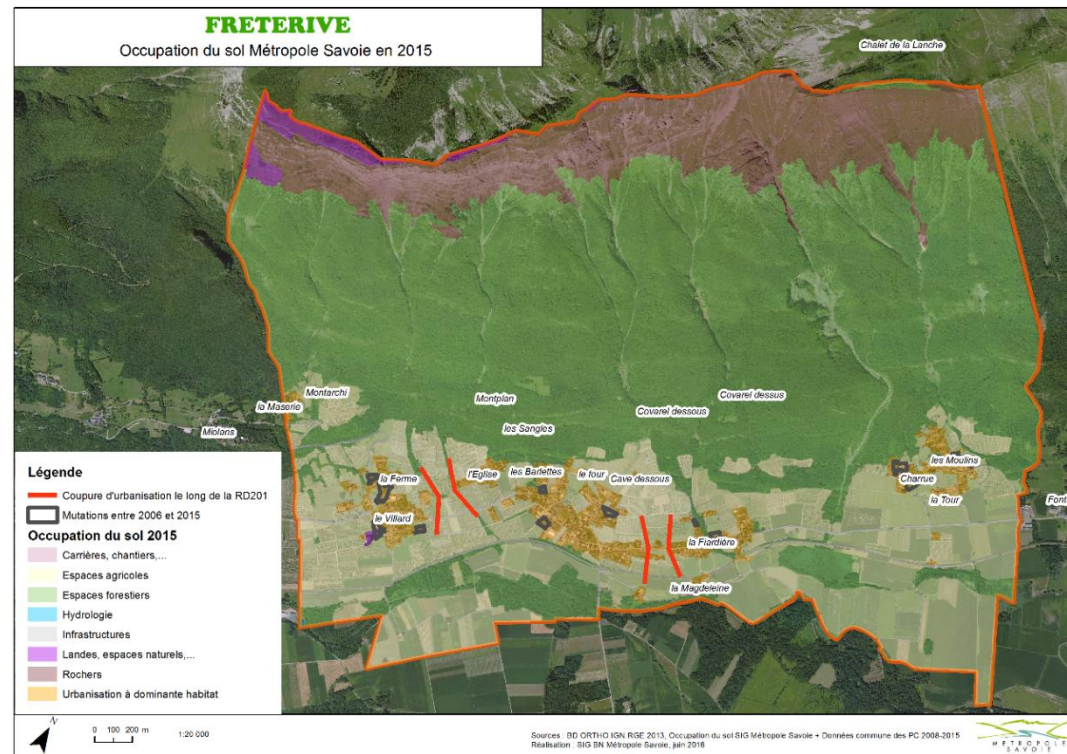
Objectif 4 : affiche 2

Objectif du PADD

Sauvegarder et valoriser le paysage de la commune : maintien des espaces agricoles, coupures verte, fenêtres et ouverture à préserver. Valoriser le patrimoine bâti et de caractère.

Résultats

- Une urbanisation linéaire le long de la RD 201 stoppée, et un mitage proscrit.
- Des coupures vertes / ouvertures paysagères maintenues entre les hameaux, et des ouvertures préservées au sein des hameaux.



- Des travaux de valorisation du patrimoine bâti remarquable ont été réalisés : réfection de murets, de bassins, boucle thématique « les vignes sous les cascades ».
- Une mobilisation des habitants dans une association « Fréterive à pied ».

Analyse – Observations – Interrogations

Elus de Fréterive

Des paysages sauvegardés et de nombreux projets de valorisation du patrimoine communal.
Une coupure paysagère tenue entre le chef-lieu et Fiardières.

Objectif 5 : affiche 1

Objectif du PADD

Structurer l'urbanisation : densifier les noyaux urbains existants, stopper le mitage le long de la RD, organiser les extensions de l'urbanisation.

Quelques éléments de contexte...

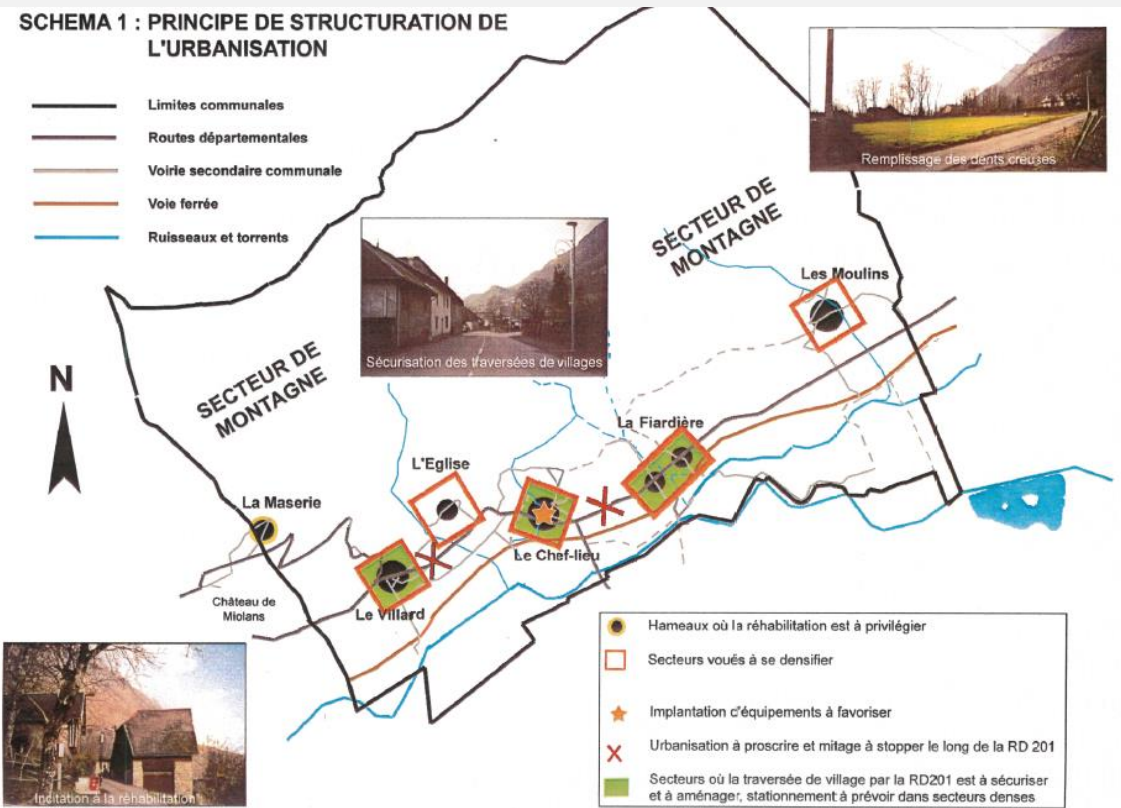
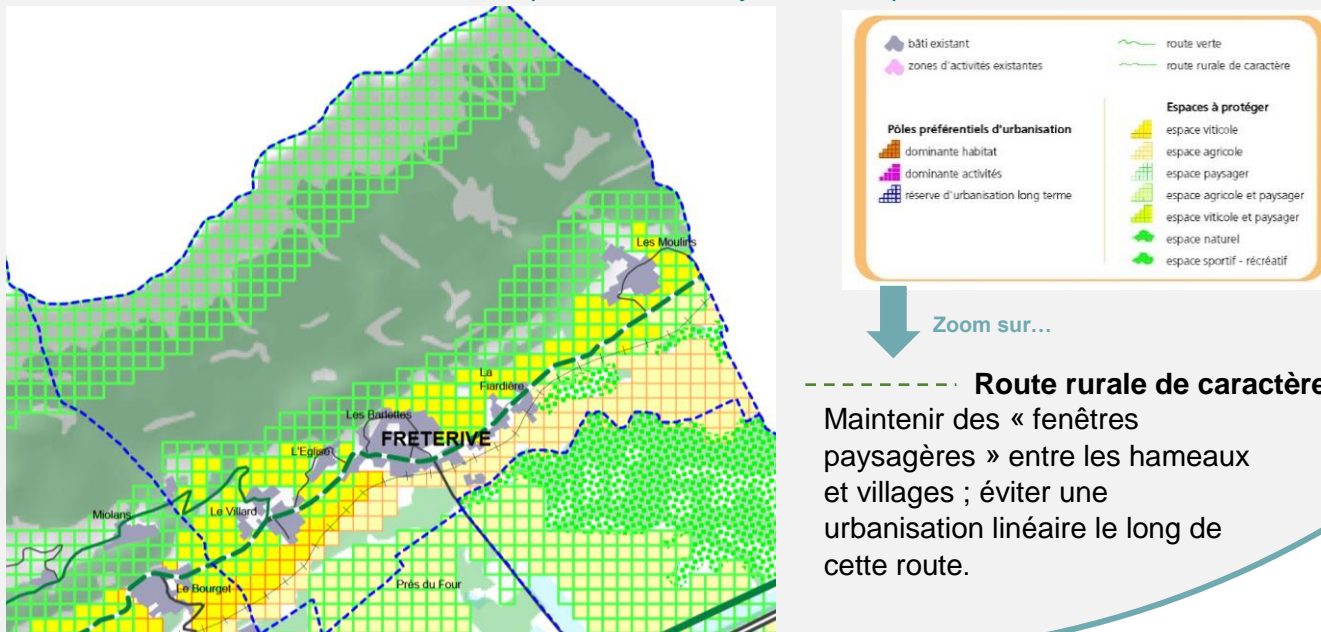


Schéma 1 du PADD « principe de structuration de l'urbanisation » issu du PADD »

SCoT Métropole Savoie : enjeux de coupure entre les hameaux



PAROLES AUX HABITANTS (28/06/2016)... Quel est votre constat en 2016 ? L'objectif du PLU vous paraît-il atteint ? Dépassé ?

- L'urbanisation s'est bien structurée selon les objectifs du PLU, et le mitage a été pros crit.
- Densification adaptée du chef-lieu.
- Stationnement à améliorer, notamment à La Fiardière.
- Nombreuses réhabilitations de vieilles maisons ou granges et des terrains constructibles au PLU peu consommés.
- La surface de terrain par construction semble avoir diminué au cours des dernières années.
- Vigilance : la densification nécessite d'adapter les équipements publics, de prendre en compte les problématiques de stationnement et, le cas échéant, d'assainissement individuel.
- Attention à l'impact visuel des antennes/paraboles dans le paysage de la commune.

Objectif 5 : affiche 2

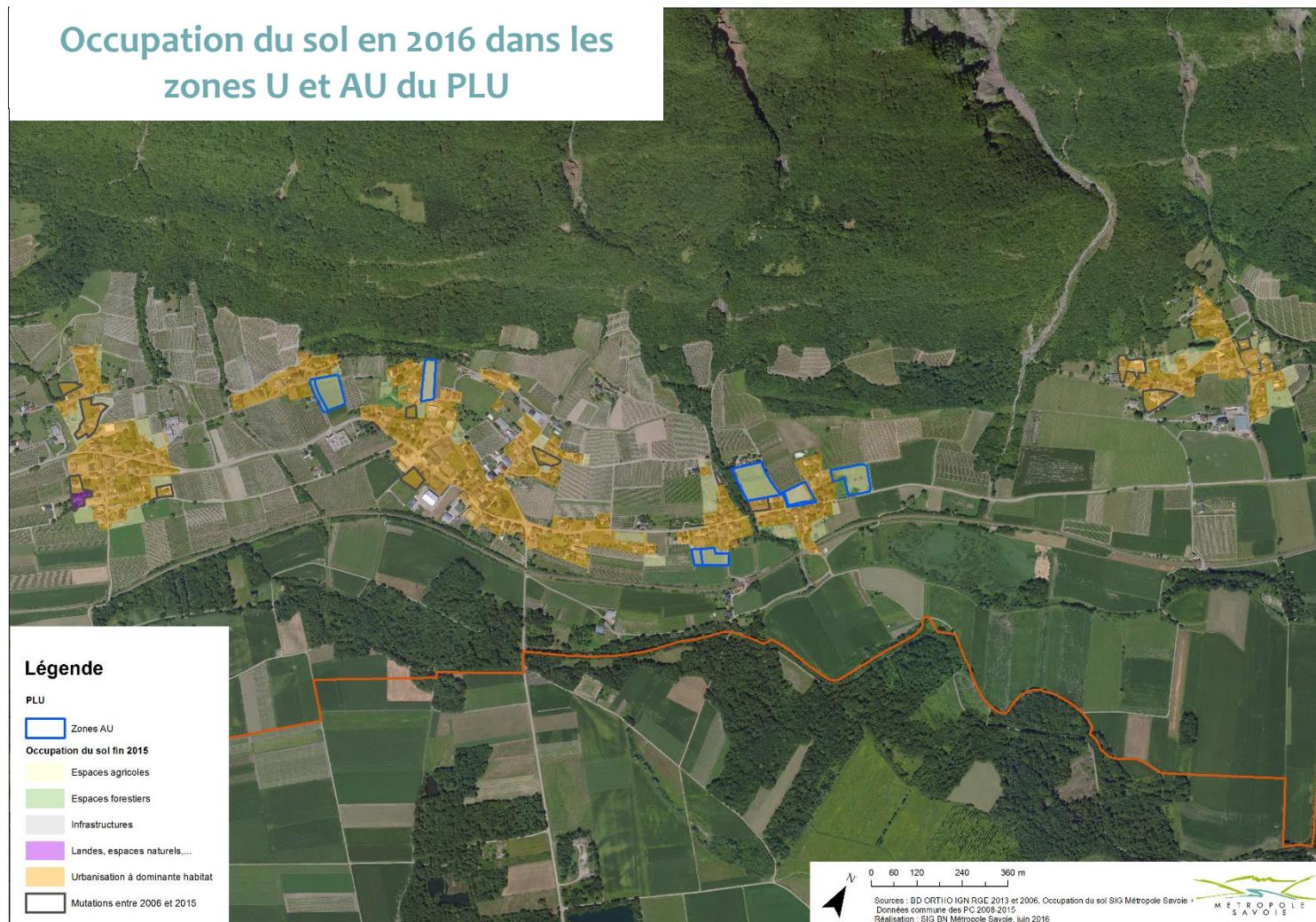
Objectif du PADD

Structurer l'urbanisation : densifier les noyaux urbains existants, stopper le mitage le long de la RD, organiser les extensions de l'urbanisation.

Résultats

- Une densification des hameaux, exclusivement dans les zones U du PLU (3.35 ha consommés). De très nombreuses réhabilitations.
- Entre 2008 et 2015, environ 50 nouveaux logements : 25 dans des réhabilitations de bâtiments et 25 dans des nouvelles constructions.

Occupation du sol en 2016 dans les zones U et AU du PLU



Analyse – Observations – Interrogations

Elus de Fréterive

- Une structuration par la densification des noyaux urbains.
- Un nombre de réhabilitations très important.
- Une consommation d'espace modérée à l'échelle de la commune. Mais une consommation d'espace par logement importante (env 1201 m²/logt)
- Des zones AU non urbanisées mais une définition de leurs orientations d'aménagement introduites récemment dans le PLU.
- Un marché du terrain à bâtir pas forcément accessible aux primo accédants.

Objectif 6 : affiche 1

Objectif du PADD

Favoriser l'implantation d'équipements au chef-lieu.

Quelques éléments de contexte...

→ Vu la croissance des effectifs scolaires et les demandes des familles, un local était nécessaire pour regrouper la cantine et l'accueil périscolaire.



PAROLES AUX HABITANTS (28/06/2016)...
Quel est votre constat en 2016 ?
L'objectif du PLU vous paraît-il atteint ? Dépassé ?

- Un arrêt minute réalisé devant l'école.
- Interrogation concernant les panneaux de signalisation et leur impact dans le paysage.
- Besoins identifiés : une maison des associations et amélioration du débit internet actuellement peu performant.

Objectif 6 : affiche 2

Objectif du PADD

Favoriser l'implantation d'équipements au chef-lieu.



Résultats

- Réalisation d'une cantine, agrandissement et mise aux normes de l'école.
- Réalisation d'une halte / garderie.
- Mise aux normes des sanitaires (école et salle des fêtes).
- Réhabilitation de la salle associative et du terrain de sport.
- Mise aux normes handicap de tous les équipements publics.



Analyse – Observations – Interrogations

Elus de Fréterive

Une nette amélioration du niveau d'équipement au chef-lieu.

Manque de réserves foncières pour prévoir un terrain de sport et/ou une aire de jeux pour les plus jeunes.

Un besoin de salles associatives qui pourraient prendre place dans le bâtiment mairie. Mais une nécessaire réhabilitation qui pose la question de son financement.

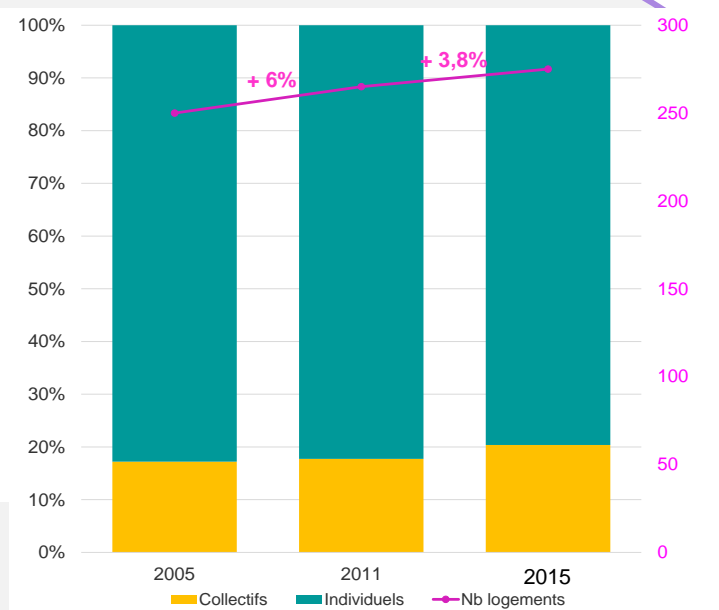
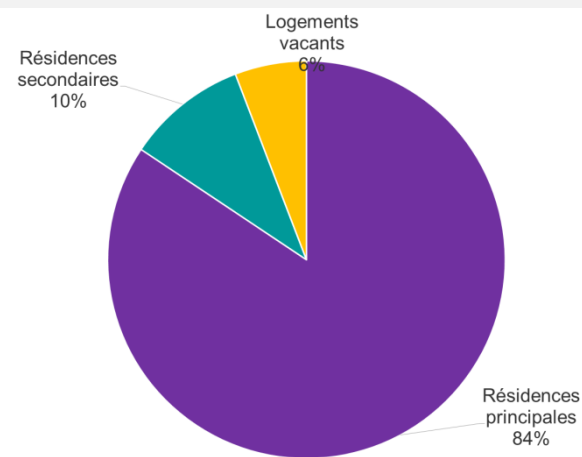
Objectif 7 : affiche 1

Objectif du PADD

Agir en faveur de la réhabilitation et élargir le parc de logement locatif.

Quelques éléments de contexte...

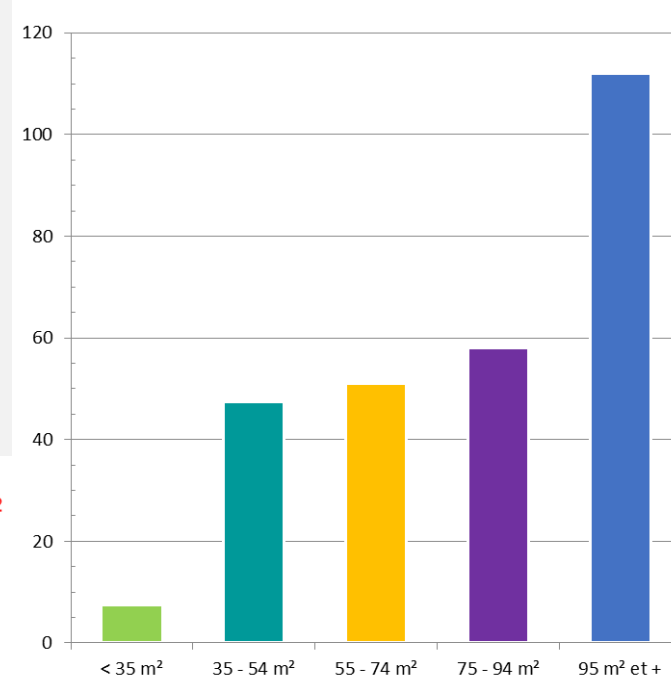
Composition du parc de logements



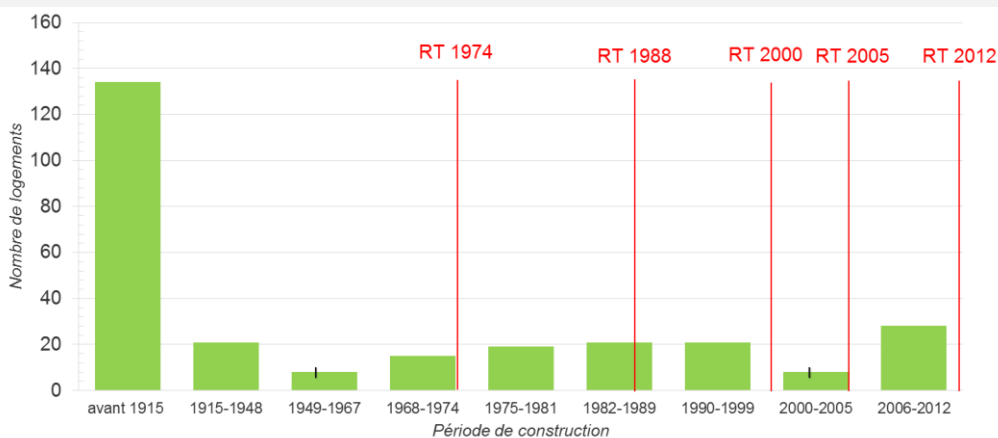
Nombre de logements en 2005 : 250

La taille des logements

	Surface habitable	Nb de pièces
Fréterive	96,28 m ²	3,88
Métropole Savoie	82,04 m ²	3,54



L'âge du parc de logements



PAROLES AUX HABITANTS (28/06/2016)...
Quel est votre constat en 2016 ?
L'objectif du PLU vous paraît-il atteint ? Dépassé ?

- De nombreux logements créés par réhabilitation de bâtiments.
- Souhait de ne pas développer davantage le logement locatif et d'autoriser les habitants originaires de la commune à construire.
- Souhait de connaître le coût du logement locatif et les impacts sur l'école, les routes et déplacements...
- Aspects positifs du logement locatif : permet de loger les jeunes générations, de maintenir des classes d'école et une vie associative dans la commune.
- Stationnement dans les secteurs denses : développer des poches de parking pour les logements et intégrer le stationnement visiteur.

Objectif 7 : affiche 2

Objectif du PADD

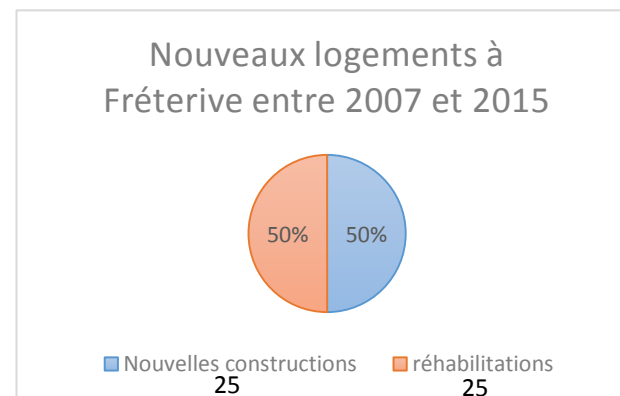
Agir en faveur de la réhabilitation et élargir le parc de logement locatif.

Résultats

→ 20 nouveaux logements mis à la location depuis 2007, essentiellement par les réhabilitations.

→ Parc locatif = 23 % du parc de logements (estimation de la commune : janvier 2016).

→ 7 logements locatifs sociaux réalisés au chef-lieu (opération de l'OPAC) soit 3 % du parc total de logements + 2 grands logements communaux ;



Analyse – Observations – Interrogations

Elus de Fréterive

Un nombre de réhabilitations de maisons de village permettant un réel élargissement du parc de logements par une offre locative importante et diversifiée.

Une demande en locatif de type T3 et T4 reste pourtant non satisfaite.

Une bonne insertion du projet de l'OPAC dans le chef-lieu.

Un manque de stationnement dans les secteurs les plus denses (hameaux) pour une meilleure gestion des nouveaux logements produits dans la réhabilitation.

Objectif 8 : affiche 1

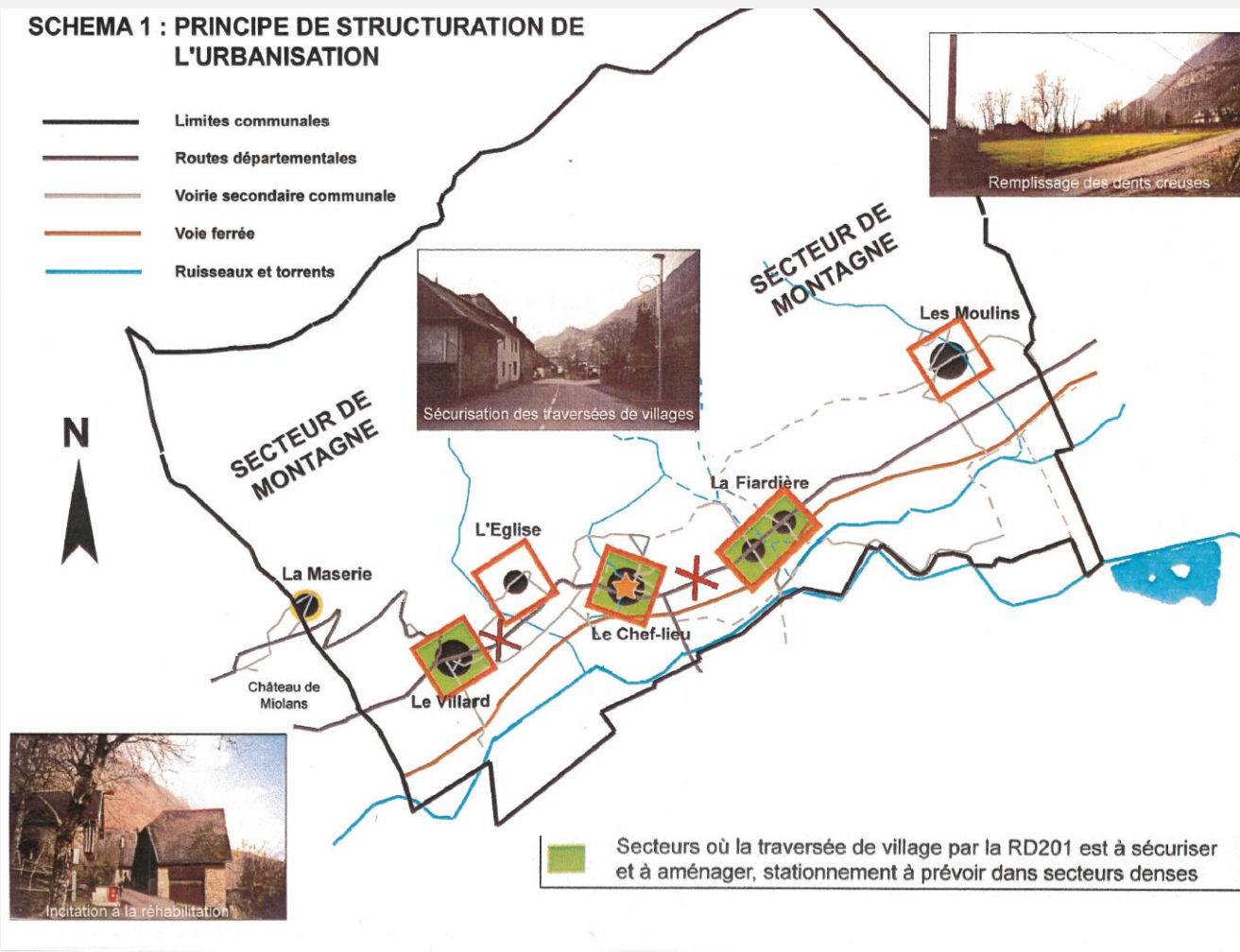
Objectif du PADD

Le Chef-lieu, Fiardière et le Villard :

- secteurs où la traversée de village par la RD 201 est à sécuriser et à aménager ;
- stationnement à prévoir dans secteurs denses.

Quelques éléments de contexte...

Schéma 1 du PADD « principe de structuration de l'urbanisation »



PAROLES AUX HABITANTS (28/06/2016)... Quel est votre constat en 2016 ? L'objectif du PLU vous paraît-il atteint ? Dépassé ?

- Aménagements réalisés pour sécuriser la traversée de ces trois secteurs mais leur efficacité est jugée insuffisante pour gérer la vitesse excessive des véhicules.
- Solution d'un panneau lumineux indiquant la vitesse instantanée serait davantage dissuasive.
- Ralentisseurs constituent une contrainte pour le passage des tracteurs (bruits, gênes divers) qui, par conséquent, privilégient les anciennes routes nationales le long de l'Isère RD 1090 et RD 1006, avec les risques que cela entraîne. Souhait de faire des contrôles de vitesse pour évaluer leur efficacité.
- Stationnement satisfaisant au niveau du chef-lieu et notamment du secteur de l'école, mais insuffisant au niveau du Villard et de la Fiardière.
- Sécurisation des cheminements piétons inexistante au Villard : à améliorer notamment pour rejoindre l'arrêt de bus.

Objectif 8 : affiche 2

Objectif du PADD

Le Chef-lieu, Fiardière et le Villard :
- secteurs où la traversée de village par la RD 201 est à sécuriser et à aménager ;
- stationnement à prévoir dans secteurs denses.

Résultats

- Ces trois traversées ont fait l'objet d'aménagement de sécurité, rétrécissement et coussins berlinois.
- Le chef-lieu a fait l'objet d'un cheminement piéton protégé et d'un "stationnement-minute" devant l'école.



Analyse – Observations – Interrogations

Elus de Fréterive

Des travaux réalisés permettant une amélioration du fonctionnement.

Fiardière : Des efforts à poursuivre en matière de gestion du stationnement et de sécurisation de sa traversée (ralentisseurs peu efficaces). La modification du PLU relative à ce hameau prévoit un cheminement piéton protégé jusqu'au chef-lieu.

Une vigilance liée à une vitesse excessive entre le cimetière et la mairie.

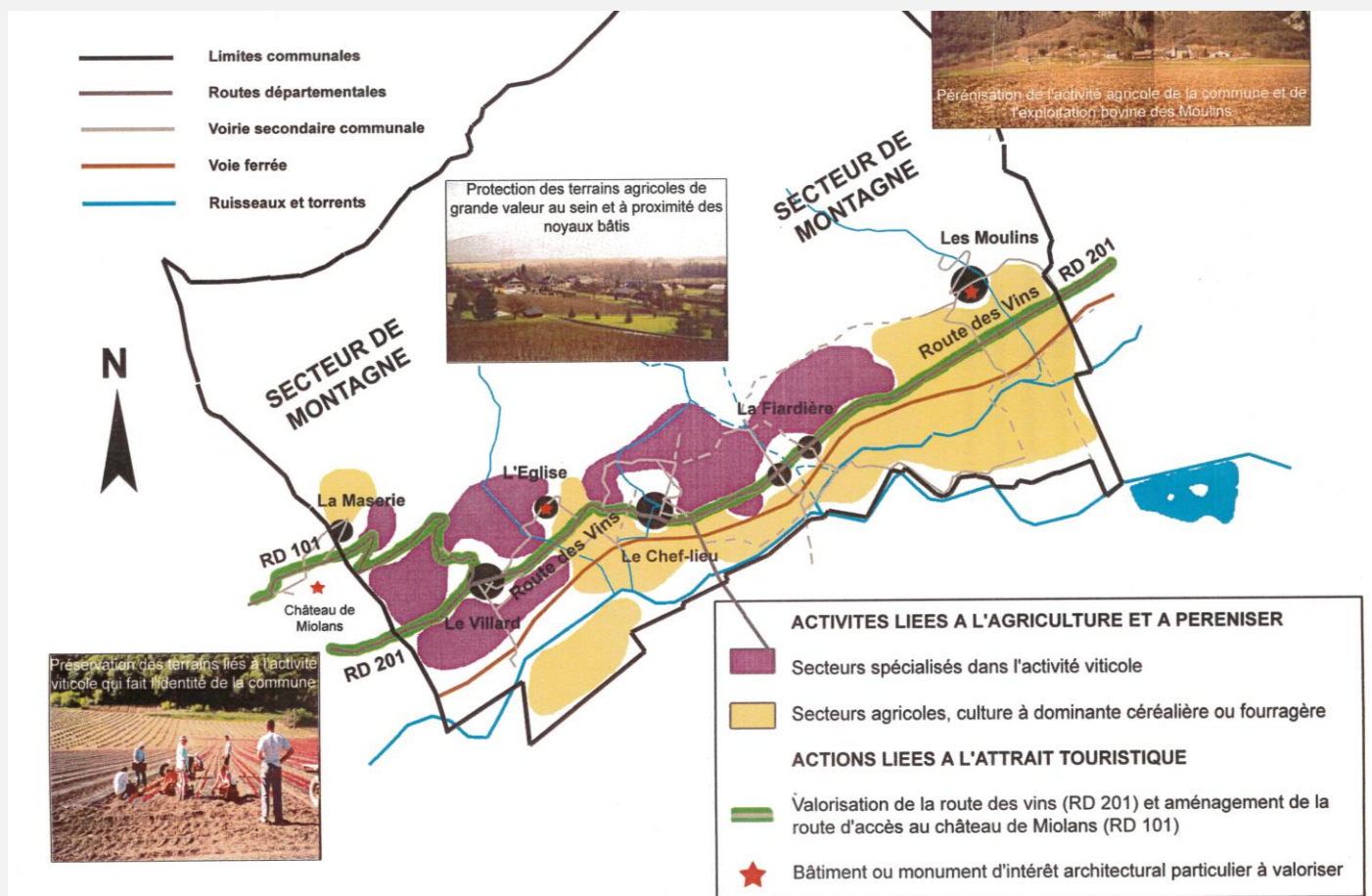
Objectif 9 : affiche 1

Objectif du PADD

Conforter la fonction touristique de la commune

Quelques éléments de contexte...

Schéma n°2 du PADD : actions liées à l'attrait touristique de la commune



PAROLES AUX HABITANTS (28/06/2016)...
Quel est votre constat en 2016 ?
L'objectif du PLU vous paraît-il atteint ? Dépassé ?

- Un chemin des vignes a été créé, accompagné de panneaux d'explication.
- Un patrimoine bâti et des vignes qui donnent un caractère et une identité à la commune.
- Nécessité de conserver l'attrait de ce paysage viticole, ainsi que les caves à vin dans les villages.
- Demande d'une meilleure communication sur les projets touristiques de la commune.
- Pour développer l'œnotourisme, nécessiter de créer une offre d'hébergement, de restauration ...

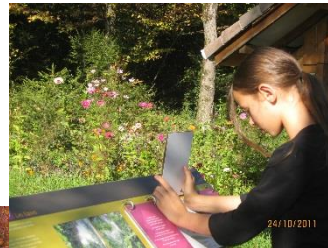
Objectif 9 : affiche 2

Objectif du PADD

Conforter la fonction touristique de la commune

Résultats

- Participation de la commune à l'offre œnotourisme, avec les 5 boucles thématiques de la Combe de Savoie, récompensée dans le cadre du prix national de l'œnotourisme.



- Aménagement et signalétique de sentiers PDIPR.
- Animation sur les sentiers, brocante, « Festifilm ».
- Achat d'un bâtiment à rénover pour création de gîtes touristiques.
- Réhabilitation du petit patrimoine rural.

Analyse – Observations – Interrogations

Elus de Fréterive

*Une politique volontariste en matière de tourisme.
Une ambition de la commune qui nécessite de trouver des financements.*



Evaluation des résultats du PLU

Suite de la démarche ...

**Réunion publique 18 / 10 / 2016 :
quels enjeux de Fréterive pour demain ?**